

donne de réparer les dommages & de pourvoir au soulagement des malheureux habitans de cette île. Le témoignage de ces piéces authentiques & rendues publiques dans toute la Chine semble ne pouvoir être balancé par aucun autre. Malgré cette certitude apparente, un Missionnaire arrivé en Chine dans le même tems que l'auteur de la lettre, aiant mandé de Canton, le 5 Novembre 1784, qu'on n'y ajoutoit pas foi à la submersion de l'île Formose, on a écrit sur le champ à ce même Missionnaire qui est actuellement à Pékin, pour avoir des renseignemens positifs sur cet objet. On attend sous peu de mois la réponse, & elle sera imprimée dans les *Mémoires chinois*, dont je mets sous presse le 13e. volume. On peut juger par-là des soins que l'on prend pour constater ce qu'on y rapporte. »

Oui, mais la submersion d'une île telle que celle de Formose, une des plus considérables du globe, est-ce une chose qui peut être problématique ailleurs que chez les Chinois ? . . . Quels *renseignemens* peut-on attendre du Missionnaire qui assure qu'à Canton *on n'ajoute aucune foi à cette submersion* ? . . . La lettre du gouverneur du Fokien & tout ce qui s'en est suivi, prouve le désordre, la corruption, la foiblesse, l'aveuglement du gouvernement chinois . . . M^r. Nyon continue de la sorte :

« L'auteur de la lettre révoque en doute ce qu'on a dit dans ces Mémoires, de la liberté, de l'opiniâtreté même avec laquelle les Mandarins ont souvent fait des représentations à l'Empereur. Mais ce qu'on y a avancé à ce sujet, est justifié par cent exemples qu'on trouvera dans les vies des Chinois célèbres imprimées dans les 3e, 5e. & 8e. volumes. Enfin cette lettre reproche au gouvernement chinois un *despotisme fanatique*. Mais ce reproche est détruit par quantité de faits, spécialement